

Abidjan : quand les « petits » deviennent des pauvres

LES « petits »

Lorsqu'en 1976, j'enquêtais dans les milieux populaires abidjanais, les Ivoiriens et les Ivoiriennes, appartenant à diverses fractions sociales, se disaient « petits ». Et ce terme, bien que recouvrant des situations différentes — ces fractions capitalisaient des ressources économiques, sociales et culturelles inégales — exprimait, face aux puissants de la classe politique, une sorte d'unité dans la situation de dominés, quels que soient les degrés de fortune. Mais aucun de ces « petits » n'aurait accepté de se considérer comme pauvre et d'être traité comme tel : de fait, les plus démunis participaient aux événements et aux rituels sociaux rassemblant ces fractions. Ces derniers se distinguaient également de la pauvreté — au sens social abidjanais du terme — parce qu'ils ne s'épuisaient pas totalement à survivre mais nourrissaient toutes sortes de projets d'entreprises et y croyaient assez pour tenter de les lancer et tirer quelques fonds de relations plus fortunées. Cette intensité et cette multiplicité des projets, cette croyance aux possibilités d'élévation sociale, propres aux hommes comme aux femmes, donnaient d'ailleurs à la ville, une tonalité dynamique masquant les périls structurels de l'économie ivoirienne.

Or, depuis plusieurs années, ces fractions citadines ivoiriennes gravement paupérisées par la « crise », subissent un déclassement général qui atteint tout particulièrement les couches les plus jeunes de cette population. Je tenterai, ici, de montrer brièvement comment sont franchis les seuils de la pauvreté et quelles prévisions peuvent être associées à ce glissement social vers des positions de misère (1).

(1) Les enquêtes conduites à Abidjan, entre 1978 et 1987, portent sur les milieux populaires et sur les classes moyennes. Nous avons effectué deux sondages, l'un en 1979, l'autre en 1985, sur les mêmes lieux de résidence dans cinq quartiers d'Abidjan. En plus, nous avons couramment utilisé, pendant la même période, des méthodes ethnographiques pour observer ces milieux : présence prolongée sur le terrain, établissement de relations personnelles avec des « informateurs » (relations entretenues depuis plus de dix ans), notation systématique des événements de la vie quotidienne, enregistrement d'entretiens et d'histoire de vie. C'est à partir de ces éléments que nous traitons de la « pauvreté » à Abidjan, plus exactement des conditions du passage à la pauvreté entre 1978 et 1987. Le « nous » est employé parce que, aussi bien le travail de terrain que l'élaboration et l'interprétation des données, correspondent à un travail commun de Marc Le Pape (CNRS) et de moi-même. Les enquêtes sur ces deux cents ménages ont été présentées dans un rapport ronéoté : C. Vidal et M. Le Pape, *Pratiques de crise et conditions sociales à Abidjan*, Abidjan, Centre ORSTOM de Petit-Bassam, 1986, 120 p.

La « crise »

A partir de l'année 1980, on observe une baisse continue (jusqu'en 1984, dernière année pour laquelle nous connaissons des données globales) des emplois salariés dans ce que les économistes nomment « les entreprises du secteur moderne ». En outre, les programmes de « redressement » adoptés, après négociations avec le FMI et la Banque mondiale, ont des effets directs sur les ressources et les potentialités des catégories populaires et moyennes : blocage (et dans certains cas baisse) des salaires, licenciements et limitation des recrutements dans la fonction publique, fin des programmes de construction de logements sociaux par les sociétés immobilières d'État (de nouveaux programmes ont repris en 1988 : ils sont engagés par les sociétés privées pour leurs salariés exclusivement), réduction du nombre d'admis dans le système éducatif officiel (et notamment dans les grandes écoles et l'université), réduction du nombre et du montant des bourses accordées dans l'enseignement secondaire et supérieur (2).

Pour éclaircir les conditions du passage à la pauvreté, il faut partir d'un tableau d'ensemble des catégories sociales dans la ville d'Abidjan. En effet, la question de l'appauvrissement est relative aux ressources des citoyens. Quelles sont les ressources (en quantité et en qualité : niveau de ressources et types de ressources) qui permettent d'éviter l'appauvrissement le plus radical ? Quels sont les seuils avant cet appauvrissement le plus radical ?

Les fractions dominantes de la société ivoirienne (grande bourgeoisie d'État, bourgeoisie libérale, bourgeoisie d'encadrement, bourgeoisie intellectuelle) sont hors de

cause : elles n'ont pas connu un effondrement de leurs situations.

Pour les fractions dominées de la société, les « petits », il y a lieu de tracer une frontière entre, d'une part, la petite bourgeoisie et d'autre part les fractions populaires.

— Au cours des années soixante-dix : on pouvait considérer comme appartenant à la petite bourgeoisie les personnes disposant d'un revenu stable (régulier), soit un salaire, soit des gains provenant d'une activité artisanale ou commerciale ; la régularité du revenu et son niveau étaient liés à la mise en œuvre, sur le marché du travail, d'une qualification, d'une compétence ayant exigé un temps d'apprentissage ou bien dans le système éducatif formalisé, ou bien au cours d'une certaine durée de pratique, en tout cas une qualification acquise.

— A la différence de ces catégories à revenu régulier, les individus des fractions démunies, qui réussissent cependant à se maintenir à Abidjan (ce qui ne va pas de soi), n'ont pas assimilé une compétence telle qu'ils puissent se fixer dans une activité rémunérée à un niveau régulièrement correct (le salaire minimum garanti, défini par l'administration, peut constituer la mesure de ce niveau pour un individu) : autrement dit, il peut s'agir d'actifs occasionnels (par exemple, des tâcherons liés à un patron-artisan du bâtiment, des aides-mécaniciens, etc.) mais aussi d'actifs à plein temps fragilisés par l'intensité de la concurrence et leur faible compétence. De ces fractions pauvres se distinguent les « dépendants » : il s'agit d'une population hétérogène

(2) Cf. Y.A. Fauré, « Ivory Coast : a Crisis and its Analysis, in » *Contemporary West African States*, B.J. Dunn, R. Rathbone and D.C. O'Brien (eds), Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

composée d'individus ne disposant d'aucune ressource propre et qui vivent, en ville, grâce aux soutiens des uns et des autres (soit parents, soit relations, soit voisins qui, à l'occasion, les nourrissent, les hébergent, leur donnent de petites sommes d'argent).

Entre 1978 et 1985, comment, à l'intérieur de ce schéma général des positions sociales, se maintiennent ou se perdent les situations, s'opèrent des reclassements (qui sont souvent des déclassements)? La pauvreté et la « dépendance » gardent-elles les mêmes contenus avec le développement de la « crise », concernent-elles les mêmes populations ?

Le déplacement

La perte de l'emploi salarié n'a pas nécessairement entraîné un appauvrissement radical. En effet, ceux qui avaient longtemps disposé d'un revenu avaient pu, le plus souvent, s'installer dans un logement : ou bien comme propriétaires, ou bien comme locataires d'un logement construit par les sociétés immobilières d'État ; ils tirent aujourd'hui de cet avantage acquis des revenus de location ou de sous-location. Nous avons constaté en 1985 et à nouveau début 1988 que les chômeurs résidant dans les habitats des sociétés immobilières s'étaient presque tous maintenus là où ils étaient avant la crise grâce en particulier aux sous-locations. Il reste que ces avantages risquent fort de disparaître : les sociétés immobilières commencent, en 1988, à vendre leurs parcs immobiliers, de sorte que la majorité des locataires, incapables de racheter, sera obligée de déguerpir.

Toutes nos enquêtes indiquent

en outre que, généralement, les épouses des salariés moyens se sont engagées (avant la crise) dans l'artisanat ou le petit commerce (couture, préparations alimentaires, ventes sur les marchés, etc.), non pas que leurs maris les aient aidées directement (c'est-à-dire en leur donnant de l'argent pour commencer) mais parce que le statut d'épouse de salarié leur assurait une stabilité, une crédibilité auprès de parents qui pouvaient les aider ou leur confier des aides familiales (nécessaires à toute activité féminine professionnelle) (3). Après 1980, les activités féminines, dans nombre de cas, apportaient une contribution financière essentielle pour le ménage quand le mari avait perdu son emploi et qu'il n'était pas disposé à exercer une activité informelle — ce qui est fréquemment le cas parmi les ex-salariés de nationalité ivoirienne.

Les relations personnelles, établies pendant la période de travail salarié, si elles sont entretenues par les chômeurs (cela exige des déplacements, donc des dépenses) leur donnent plus de chances qu'à d'autres d'accéder à nouveau à des activités, au moins occasionnelles.

Ainsi, en ce qui concerne les salariés devenus chômeurs, la chute dans la pauvreté ne se produit pas nécessairement : ils bénéficient des ressources (logement, réseau de relations personnelles, activités des épouses) que leur situation antérieure leur a permis d'accumuler. Cependant, la perte du salaire masculin, contraignant les hommes à considérer l'apport des femmes à l'unité domestique, correspond à un affaiblissement du statut viril, ce

(3) Cf. C. Vidal, « L'artisanat féminin et la restauration populaire à Abidjan », in *Femmes et politiques alimentaires*, Paris, Ed. de l'ORSTOM, 1985.

qui accroît des antagonismes de sexes déjà très virulents.

La catégorie des « dépendants » connaît un accroissement nouveau d'éléments jeunes. Il y a une pauvreté relative, sociologique, qui n'est pas la pauvreté radicale et qui est un phénomène propre aux générations de la crise : la rigueur accrue du système scolaire (effective pour toutes les catégories sociales qui ne disposent pas de revenus importants ou d'appuis sérieux dans l'appareil politique) a dévalorisé des compétences scolaires qui, avant 1980, donnaient accès à un emploi, mais plus maintenant. Ceux qui, il y a dix ans, étaient pratiquement assurés d'accéder au statut de la petite bourgeoisie voient leurs ressources scolaires (leur capital scolaire) dévaluées : c'est un appauvrissement par rapport aux exigences suscitées par leurs carrières scolaires ; de fait, ces « déscolarisés » continuent à rester dans leurs familles urbaines mais en tant que dépendants absolus (4).

Dans la catégorie des dépendants, nous regroupons toutes les positions sociales caractérisées par l'absence de moyens d'existence personnels ; elle correspond donc, selon cette définition, à un statut social autant qu'à une condition économique. En effet, l'affirmation de la position statutaire est constamment essentielle pour tout Abidjanais, au point que donner publiquement la preuve que l'on a toujours le droit à la parole, c'est-à-dire que l'on n'est pas sans ressources, prend un caractère existentiel. Ainsi, le respect et le mépris (la « méchanceté ») sont-ils des schèmes de comportement et d'appréciations opératoires à tout instant, sans relâche, dans la vie quotidienne de tous les milieux où nous avons directement enquêté. C'est pourquoi, nous marquons une

frontière drastique entre pauvres et dépendants.

Le « pauvre » (selon cette définition) conserve une capacité (réduite) d'initiative : par exemple, envoyer femme et enfants au village quand il a perdu son travail et, si l'épouse l'accepte, continuer à louer un logement (souvent en association avec des co-locataires), se déplacer dans la ville (c'est-à-dire maintenir son réseau de contacts, d'informations), participer (difficilement) aux cérémonies collectives de son groupe (funérailles en particulier) (5), se nourrir seul (9 000 f. CFA/mois, soit 300 f. CFA/jour permettent de se nourrir en 1985-1988). Par contre, le « dépendant » voit sa capacité d'initiative pratiquement anéantie. L'explication de cela n'est bien sûr pas unique puisque nous avons composé cette catégorie d'éléments hétérogènes : déscolarisés vivant dans leur famille (certains que nous avons connus en 1978 n'ont pas changé de condition en 1988, à trente ans), gens âgés isolés, mères célibataires, salariés devenus chômeurs qui ont « dilapidé » les ressources acquises pendant leur période de salariat (ceci est à expliquer : le mot « dilapidé » a des connotations moralistes que je ne retiens pas, cependant il marque la différence entre ces chômeurs et ceux, également chômeurs, qui ont conservé des moyens accumulés pendant leur temps d'activité). Ce qui définit essentiellement le « nou-

(4) Cf. M. Le Pape et C. Vidal, « L'école à tout prix », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 70, novembre 1987, pp. 64-73.

M. Le Pape, « Les statuts d'une génération : déscolarisés d'Abidjan entre 1976 et 1986 », *Politique africaine*, 24, 1986, pp. 104-112.

(5) Cf. C. Vidal, « Les funérailles et le conflit social en Côte-d'Ivoire », *Politique africaine*, 24, 1986, pp. 9-19.

veau pauvre » c'est d'être devenu isolé depuis 1980 : ce qui signifie, concrètement et sociologiquement, avoir perdu le droit à l'aide positive de la parenté urbaine (qui tolère épisodiquement de nourrir et loger le « dépendant » ou le refoule) et au refuge villageois.

Il ne s'agit pas ici de donner des évaluations statistiques des déformations de la pyramide sociale abidjanaise, mais il est sûr que les situations de pauvreté et de dépendance se sont multipliées durant les années quatre-vingt au sein de la population citadine ivoirienne. Plusieurs tendances sont à mettre en relation avec ce phénomène. Elles ont trait à des domaines très divers, cependant, elles en dépendent. La sensibilité aux thèmes xénophobes s'avère caractéristique de ces fractions en voie de déclasserment : depuis 1982, les épisodes de rafle des étrangers sont favorablement accueillis, quand ne se produisent

pas, spontanément, des voies de fait collectives à l'égard de communautés étrangères. La mise sur pied de réseaux de trafics illicites et de plus en plus risqués devient pour des citadins jeunes, et moins jeunes, un moyen de subsistance. Enfin, l'impossibilité grandissante des plus âgés de continuer à entretenir, même chichement, les jeunes (et cette notion recouvre plusieurs classes d'âge en Côte-d'Ivoire) contribue à ce que des rapports de génération « normalement » conflictuels deviennent des antagonismes de classe : les « cadets » s'en prenant désormais aux « aînés » à la manière de pauvres se retournant d'abord contre ceux qui le sont un peu moins qu'eux. Les conditions sociales d'expressions nouvelles de la violence qu'Abidjan ne connaissait pas encore semblent malheureusement réunies.

Claudine Vidal